

**RÉPONSE – M 035 A – 22.11**

**Réponse du Conseil administratif à la motion M 035 – 15.10**

déposée par Mesdames Jacqueline LOCCA et Esther SCHAUFELBERGER, Monsieur Johan MARTENS, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

**PARRAIN/MARRAINE POUR FAMILLE DE RÉFUGIÉS**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Par son vote de la motion susmentionnée, votre Conseil invitait le Conseil administratif à :

- 1 étudier la possibilité de mettre en place un réseau de parrain/marraine en s'appuyant sur les expériences en cours ;
- 2 rendre rapport auprès de la commission sociale, jeunesse et petite enfance.

Cette invitation était liée à une certaine actualité, à savoir l'arrivée dans notre pays de réfugiés syriens en 2015.

Aujourd'hui, notre Commune cherche davantage à créer des liens collectifs entre personnes réfugiées et population locale (en dehors de l'accueil en matière d'hébergement) ; la création organisée de tandems, surtout dans ces contextes sensibles, est extrêmement coûteuse en ressources et ne répond pas toujours aux besoins exprimés des réfugié-e-s eux-mêmes.

La motion M 035 – 15.10 est ainsi close.

Martin STAUB  
Conseiller administratif

Vernier, le 15 novembre 2022 / th. 014124

